

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N° H973/pt

Objet :

6

Annexe

Expédié le

Am' James de Missolz
Annonay

Nous avons l'honneur de vous faire connaitre qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission Directrice d'acquérir pour les Collections de l'Etat les Ouvrages que vous avez bien voulu offrir de céder à ces fins par votre lettre du 20 décembre écoulé, reçue hier, 11 avril 1904

Veuillez agréer, M^e M^{me} Meillier...
l'assurance de notre considération distinguée

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

James de Missolz
Ammonay

Le 10^e Février 1904 -



Monsieur le Président de la Commission
du Musée Royal
Bruxelles - Belgique.

Monsieur le Président

J'envoie l'ensemble de ces deux photographies de deux peintures de Decamps
que je vous offre pour l'exposition.

Ma lettre vous donnait toutes indications concernant ces deux
tableaux - Actuellement, ayant un aperçu en tête, je
vous prie Monsieur le Président de vouloir bien me
faire savoir si quelle suite fera être donnée à cette
affaire, et si la Commission veut bien s'engager à ne
laisser sur les achats menés à bon marché que
ceux que je demande lorsque les peintures ne seront pas
ma propriété personnelle.

J'ai obtenu un lot de très belles peintures, et le caractérait,
seul heureux de les soumettre à une personne autorisée devant
de votre part.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à mes
sentiments de parfaite considération

J. de Missolz

James de Missolz Le 25 Decembre 1903.
Annonay



Monsieur le Président de la Commission
du Musée de Bruxelles
Belgique -

Monsieur le Président -

Lorsque je suis parvenue la lettre datée du 1er Juin que
je vous avais M^r le Secrétaire van Mons (4973/96) me
demandant d'adresser la gouache de Ph. Frugier
que ma lettre du 3^e Septembre vous proposait à l'achat,
cette œuvre était déjà demandée pour le Musée
d'Anvers qui vient de l'acquérir.

Je regrette de ne pas avoir pu le plaisir de vous faire
profiter de ma réédition - mais je m'enfuis de vous
adresser les photographies de deux peintures de Decamps - signées -
datées 1830 - absolument authentiques, et qui sont chez la
personne même à qui elles furent offertes par le C^{te} de Lambertye
qui les avait commandées à Decamps, son ami.

Ces peintures ne sont pas ma propriété, et je veux vous
demander, au cas où elles seraient acquises par le Musée, de
calculer votre offre de prix, en me réservant la commission
ordinaire qui est de Dix pour cent - Leur propriétaire les
 céderait à 15 000 francs - Elles vous seront adressées
 si la Commission désire les voir -

Dans l'attente d'une prochaine réponse, je vous prie
d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma
parfaite considération.

J. de Missolz

A C: of Millez

H. S.

K'wan Phen &
K'fan Connit-

you have a 'way
for it. This is a pos-
sion of L. H. Mac

N. L. H. de 20 X⁵ down

Transmission of 2 up to you & you have now confir-
med for all in 16 C.

Sent by Mrs. and
ersonal transmission

C. de 20 & 29

does not — and
with the other upon
the 612 th instant —
Very

4975/96

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

1993

Objet

Annexe

Expédié le

May 1903

A M^e de Missy
Annonay. (France)

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers, en vue de l'acquisition éventuelle pour les Collections de l'Etat, le tableau

que vous signalez à son attention par votre lettre du 29. IV., s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi, au Palais des Beaux-Arts, rue des Musées 9.

Cet envoi devra, M^e. André, avoir lieu, le cas échéant, à nos frais, risques et périls et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indiquer le prix que vous demandez de l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M^e Myam, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

Magasin d'Antiquités Noir Prof.

James de Missolz

Le 29 Août 1913.

Amnonay

Mouint le Conservateur du Musée de Peinture
Bruxelles - Belgique -

Mouint le Conservateur

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 20 a^r pour proposer à votre
Musée une œuvre excellente de Philippe Fructier.

J'écrivais au même temps à d'autres musées, qui n'ont pas répondu,
affirmant que cette peinture pourrait avoir de l'intérêt et me demandant
la photographie etc. Je la fais faire et l'envirai aussitôt proté-

Cependant permettez-moi une réflexion. Mouint le Conservateur.
Ph. Fructier est en fait de Bruxelles, il est flamand, ses œuvres sont
remarquables, et.... nous n'en avons pas... je crois... à moins que
ce soit depuis peu car l'ouvrage de Hirt traitant de l'école
flamande dit ceci à propos de Fructier : Peintre flamand -

Il peignait l'histoire et les portraits. Quitta la peinture à l'huile pour peindre à la gouache.

Il eut l'honneur de peindre toute la famille de Rubens à miniature.

On ne connaît aucune production de ce peintre en Belgique - Ardennaise

bonne et facile - Graspiers larges et pleins de gout .

Or, le tableau que j'ai reçu contient 5 personnages - les draperies sont
merveilleuses, les têtes, les mains, dentelles, bijoux sont traités en
miniature, c'est une gouache de 41-32 sur parchemin velin
avec un cadre de bois - Je suis affirmer que cette œuvre n'a jamais
été touchée, elle est intacte et celle qu'elle a été bâtie par Fructier.

Avec ces détails et la photographie que je vous ferai joindre
sur votre demande, je ne doute pas que vous reveniez sur le
mystère offert à ma lettre du 20 Août.

Je suis cité comme personne me connaissant en Belgique
Mouint le Conservateur Georges Leget 40 rue aux Gras à Bruxelles
dont le fils Georges qui épousa Mademoiselle Van Oetgarden a été

Mon caractère a l'hostile de Marie à Hochon.
J'aurais sans une seconde pensée d'agir, Mouint le Conservateur
J'assure que j'assure de mes sentiments de conviction

James de Missolz
Annonay

Le 20 Août 1903 -

Monsieur le Conservateur du
Musée de peinture
Bruxelles

Belgique -

Monsieur le Conservateur

Veuillez, je vous prie, avoir l'obligeance de me faire
savoir comment je dois procéder pour offrir
(aux personnes s'occupant des achats de tableaux
pour le Musée de Bruxelles) une peinture de
Philippe Triptych signée à 1642 - en
très bon état de conservation intacte et authentique.
Je détiens un catalogue de votre
musée -

Veuillez agréer. Monsieur le Conservateur,
l'assurance de mes sentiments de parfaite
consideration

J. de Missolz